

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 32 (1995)
Heft: 1207

Rubrik: Médias

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'INVITÉ DE DP

Négociations bilatérales: céder n'est pas perdre

PIERRE CHIFFELLE

député, municipal à Vevey

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (jd)

Rédactrice:

Valérie Bory (vb)

Ont également collaboré à ce numéro:

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Jérôme Meizoz

Charles-F. Pochon (cfp)

Forum: Pierre Chiffelle

Philippe Abravanel

Composition et maquette:

Valérie Bory,

Françoise Gavillet

Administrateur-délégué:

Luc Thévenoz

Impression:

Imprimerie des Arts et

Métiers SA, Renens

Abonnement annuel:

80 francs

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1

case postale 2612

1002 Lausanne

Téléphone:

021/312 69 10

Télécopie: 021/312 80 40

CCP: 10-15527-9

Dans le cadre des négociations bilatérales, l'UE met le couteau sous la gorge des négociateurs helvétiques s'agissant des 40 tonnes. Elle exige l'ouverture immédiate pour les convois à destination de notre pays et des concessions significatives à bref délai s'agissant du transit. Comment éviter le risque de bloquer la construction de la «maison commune» en achoppant sur la question de la taille des fenêtres?

La situation de notre pays depuis le rejet de l'EEE et même depuis le vote sur l'initiative des Alpes s'est à ce point péjorée qu'une réflexion, puis une action rapide de fond s'imposent avec une acuité toute particulière. Sans cela, à court terme, l'isolement économique de la Suisse se concrétisera rapidement. En effet, les barrières douanières de l'Union Européenne ajoutées aux fluctuations monétaires faisant du franc suisse une des monnaies refuges constitueront bientôt des obstacles difficilement surmontables pour notre industrie d'exportation.

Il appartient dès lors à la Suisse, qui est en fin de compte demanderesse dans le cadre du processus de négociations bilatérales, de relancer celui-ci de manière psychologiquement spectaculaire en acceptant le plus rapidement possible les revendications de nos partenaires relativement aux 40 tonnes. Pour beaucoup – dont je suis – c'est la mort dans l'âme qu'il faut franchir ce pas. La pesée globale des intérêts sous-jacents y conduit cependant inévitablement. Il convient que la gauche et les écologistes se rendent compte qu'il ne s'agit pas d'aller dans la direction du lobby des camionneurs et des bitumineux de tout poil mais bien de donner un signe symboliquement appréciable de notre véritable volonté de négocier, la démarche même de la négociation supposant par définition des concessions significatives de part et d'autre. Au contraire, si la Suisse faisait de cette question un abcès de fixation, il y a fort à parier que cela paralyserait durablement les négociations en cours.

En fin de compte, il ne devrait pas être trop difficile de convaincre les adversaires des 40 tonnes du bien-fondé de cette concession. La plupart d'entre eux ne se recrutent-ils pas parmi ceux qui souhaitent la mise en place d'une politique de la protection de l'environnement réellement opérante et cohérente, qui veulent une protection sociale plus équitable et qui voient dans la réduction de la durée du travail, déjà largement plus avancée au sein de l'Union Européenne qu'en Suisse, la seule solution pour assurer une qualité de la vie satisfaisante, tant sur le plan écologique global que sur le plan économique? C'est bien et seulement au niveau du continent que des solutions efficaces, cohérentes et progressistes à ces problèmes

peuvent être recherchées et adoptées.

Il convient donc que les anciens adversaires des 40 tonnes – dont, encore une fois, l'auteur de ces lignes faisait partie – prennent conscience des avantages à terme d'un rapprochement avec l'Union Européenne, puis d'une adhésion. Ils devront alors bien se résoudre à admettre que le jeu du processus d'intégration mérite bien de brûler cette chandelle pour en allumer de nombreuses autres, à défaut de quoi on condamnerait un processus dont la globalité du résultat sera bien plus profitable que le maintien d'une position rigide sur un aspect tout de même relativement accessoire.

Cela ne signifie pas que les motifs dignes de considération des opposants aux 40 tonnes doivent sombrer dans l'oubli. Il appartient à l'ensemble des pro-européens et en particulier à leur aile rose-verte de prendre leurs bâtons de pèlerin pour convaincre de la nécessité de cette concession. Et pour convaincre notamment du fait que ce n'est pas en restant au bord du terrain que l'on parviendra à obtenir la modification de certaines règles essentielles du jeu. Or, il saute aux yeux qu'une fois mieux intégrée au marché européen la Suisse aura les moyens de convaincre ses partenaires des nombreuses solutions qui existent au niveau européen pour réduire le trafic des poids lourds et les nuisances qu'il engendre.

Savoir aller à Canossa pour construire ensuite les jardins de Babylone, voilà la seule solution pour faire progresser rapidement ce dossier capital. ■

MÉDIAS

Les téléspectateurs romands qui auraient désiré voir à la Télévision suisse alémanique le club littéraire dirigé par Daniel Cohn-Bendit le soir du 14 février se sont vu infliger une longue séquence sportive, si bien que l'émission littéraire a commencé après 23h30 avec trois quarts d'heures de retard. Elle s'est terminée vers les 1 heure du matin. Bel exemple de la politique culturelle à la SSR. A un certain moment les quatre chaînes helvétiques diffusaient le même match de hockey.

CH-EURO, le bulletin d'information publié par le Bureau de l'intégration du Département des affaires étrangères et du Département de l'économie publique, fête son cinquième anniversaire. Il en profite pour faire peau neuve. La diffusion de ce bulletin bilingue est actuellement de 10 000 exemplaires.